



UNIVERSITÉ DE NANTES  
SPORT DE HAUT NIVEAU



**SUAPS**

3, Bd Guy Mollet  
44300 – NANTES  
Tél : 02 40 76 00 84

## CANDIDATURE SPORTIF DE HAUT NIVEAU A POLYTECH NANTES

Pour effectuer la demande du statut d'étudiant.e sportif.ve de haut niveau, étendue à la danse pour ceux qui justifient d'un niveau de pratique élevé et d'un projet personnel lié à l'activité :

Dès l'inscription dans une des formations de l'université de Nantes :

Remplir le document de demande de statut d'étudiant.e sportif.ve de haut niveau téléchargeable sur la page <http://www.univ-nantes.fr/shn>

En version papier : le déposer au SUAPS

En fichier PDF (préférée) : le remplir sur son ordinateur et l'envoyer à [luc.pillot@univ-nantes.fr](mailto:luc.pillot@univ-nantes.fr) (responsable SHN Université de Nantes) et [sahn@polytech.univ-nantes.fr](mailto:sahn@polytech.univ-nantes.fr) (à destination de Jérôme Bezier, responsable SAHN à Polytech et Claire Cogrel, secrétaire pédagogique SAHN).

Joindre :

- La charte de l'étudiant.e sportif.ve de haut niveau impérativement signée.

Et

- L'attestation d'inscription sur les listes ministérielles ou une attestation indiquant l'inscription sur la future liste (parution au 1<sup>er</sup> novembre) certifiée par le directeur technique national.

Ou

- L'attestation certifiant la qualité de membre d'un centre de formation agréé.

Ou

- L'attestation d'appartenance à une troupe de danse professionnelle ou d'inscription dans une formation professionnalisante de danse.

Et à défaut :

- L'attestation du président de club d'un engagement dans un projet sportif de niveau national avec 4 à 5 entraînements par semaine.

Ou

- L'attestation d'appartenance à une SSU de la part de son responsable.

Et

- Tout élément jugé utile pour compléter la demande

Date limite de la demande : 4 septembre 2020

Collez ou  
insérez 1 photo  
récente

N° étudiant :

**Demande de statut étudiant.e sportif.ve de haut  
niveau -  
Nationaux – SSU (A rendre avant le 4 septembre)**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

Mel (Obligatoire) :

Téléphone :

CURSUS	Établissement fréquenté	Diplôme obtenu ou préparé ou année études suivies
2018/19		
2019/20		
2020/21		

1<sup>ère</sup> inscription à l'Université de Nantes : oui  non

**Sport :**

Spécialité :

Club :

Contact au club + tél (Président, entraîneur, etc)

Meilleur niveau, performance ou classement atteint (année) :

Inscription sur listes ministérielles en 2019 - 2020 : oui  non

Catégorie : Elite  Sénior  Relève  Espoir  Collectifs Nationaux

Reconversion

Appartenez-vous à une structure d'entraînement labellisée par le ministère : oui  non

Pôle France :  Pôle France jeunes :  Pôle espoirs :  Centre de Formation agréé :

**Résultats sportifs des 3 dernières années**

Sport scolaire et universitaire :

## Scolarité de l'étudiant

### 1. Second Degré

Etablissement scolaire fréquenté

Date d'obtention du baccalauréat

Série :

Mention :

Aviez-vous un aménagement de votre emploi du temps scolaire ? oui  non

Si oui, lequel ?

### 2. Enseignement Supérieur

Aviez-vous le statut d'étudiant sportif de haut niveau l'an dernier ?

Bilan personnel, problèmes rencontrés

Souhaits d'aménagements pour cette année

### Programmation annuelle des compétitions ou stages

- Compétitions Nationales

- Compétitions Internationales

- Stages Nationaux

### Programme sportif hebdomadaire

Jour

Nombre d'heures

### Bénéficiez-vous de bourse ?

- Préparation Olympique

- Régionale - accompagnement de la formation

- Autre



UNIVERSITÉ DE NANTES  
SPORT DE HAUT NIVEAU

## Charte étudiant.e Sportif.ve de Haut Niveau

(Textes de référence : code de l'éducation – code du sport – Note de service MEN 30 avril 2014)

### Objectif :

Aider les étudiants.es sportifs.ves de haut niveau à concilier la poursuite d'études supérieures et la pratique sportive de haut niveau.

### Conditions d'attribution :

Sur sa demande, le statut d'étudiant.e sportif.ve de haut niveau peut être accordé à l'étudiant :

- Inscrit sur les listes ministérielles ou membre d'un Centre de formation agréé.
- Membre d'une section sportive universitaire (SSU).
- De très bon niveau régional ou national dont le niveau sportif est reconnu par les fédérations intéressées (liste « nationaux »).

### Aménagements :

Sur proposition du tuteur pédagogique et après avis du Directeur de la formation choisie, l'étudiant.e sportif.ve de haut niveau pourra bénéficier :

#### 1) D'aménagements d'études :

- Choix de groupe de TD ou TP immédiatement après la rentrée.
- Droit à la dispense d'assiduité (T.P., T.D.) sur demande auprès de la formation en début de semestre.
- Autorisation d'absences ponctuelles.
- Droit d'opter pour le régime d'étudiant salarié (préparation de chaque année de la Licence en 2 ans).
- Possibilité d'octroi de dérogations pour inscription supplémentaire
- Soutien pédagogique et accueil personnalisé

Chaque cas fera l'objet d'un examen individuel concernant les possibilités d'aménagements du cursus, définies en fonction de la réglementation des études de l'U.F.R. choisie, et des exigences de la pratique sportive de l'étudiant (spécialité, niveau de pratique, planning des compétitions, etc).

#### 2) D'aménagements des examens

Les possibilités d'aménagement seront étudiées au cas par cas.

### Conditions de délai

Le statut d'étudiant.e sportif.ve de haut niveau est octroyé pour la durée de l'année universitaire, aux étudiants qui en auront fait la demande, après examen de leur dossier par la commission du sport de haut niveau de l'Université de Nantes.

La demande est à faire pour chaque année universitaire.

### Obligations

L'étudiant.e bénéficiant du dispositif **s'engage à** :

- **Représenter l'Université de Nantes lors des compétitions universitaires et notamment les championnats universitaires nationaux et internationaux.**
- **Communiquer sur son appartenance universitaire lors d'interactions avec les médias,**
- **S'associer aux évènements mis en place par l'université,**
- **Respecter les règles de l'éthique sportive et de l'université**

Lu et approuvé, le

Signature de l'étudiant (Obligatoire)

Plus d'infos : <http://www.univ-nantes.fr/shn>